

Introduction

« De la sortie du Quai d'Orsay à l'entrée du ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, il n'y a pas cinq minutes de marche. Je me demande combien de fois la visite a été faite dans un sens ou dans l'autre, combien de fois on a, d'une citadelle à l'autre, confronté nos engagements diplomatiques avec nos moyens militaires de tenir nos promesses¹. »

Dans l'introduction de son ouvrage magistral sur la politique étrangère de la France des années trente, Jean-Baptiste Duroselle oppose à la valse des ministères – l'« instabilité gouvernementale » – la stabilité des administrations et des administrateurs – ces personnalités occupant des « positions majeures [...] proches du sommet² ». Au rang de ces derniers, il compte Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay de 1933 à 1940, le maréchal Pétain et le général Gamelin : deux militaires pour un diplomate. Pourtant, l'ouvrage de Jean Doise et Maurice Vaïsse contredit cette intuition d'une influence des hautes personnalités militaires dans la définition et la conduite de la politique étrangère de la France³. Réduisant l'armée à un « outil », Maurice Vaïsse qualifie ainsi l'activité du haut commandement pendant la période 1936-1939 :

« Le haut commandement n'est pas à la hauteur de la situation. Inutile de faire référence aux déclarations des chefs militaires : ils ont tout dit et le contraire de tout. Sachant bien manier les faux-fuyants et les alibis, ils ont multiplié les avertissements tout en se défilant lorsqu'on s'adressait à eux⁴. »

Quelques lignes plus bas, l'auteur taxe le haut commandement de la seconde moitié des années trente d'« irréalisme » et d'« irresponsabilité ».

Fallait-il, sur ces constats sans appel, abdiquer toute ambition historique? La question de l'implication des chefs militaires dans la politique

1. JOUVENEL Bertrand de, *Un voyageur dans le siècle*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 168.

2. DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. La Décadence, 1932-1939*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1983, p. 20-21.

3. DOISE Jean et VAÏSSE Maurice, *Politique étrangère de la France. Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1992, 749 p.

4. *Ibid.*, p. 408-409.

étrangère française durant les années trente ne menait-elle, par essence, qu'à une impasse? Les imputations formulées pendant et après la Seconde Guerre mondiale à l'encontre du général Gamelin, à la tête de l'Armée⁵ entre janvier 1935 et mai 1940, invitaient pourtant à considérer que ce problème méritait une étude approfondie. Accusé par le régime de Vichy d'avoir, par faiblesse de caractère, favorisé la déclaration de guerre à l'Allemagne du 3 septembre 1939⁶, le général Gamelin fut accablé quelques années plus tard par plusieurs témoins – en particulier Albert Sarraut – pour avoir pris une position de nature à freiner les velléités gouvernementales de réaction militaire au lendemain du 7 mars 1936⁷. Il nous a semblé que ce paradoxe, au moins apparent, d'un général accusé tour à tour d'avoir poussé à la guerre, puis fait obstruction à l'emploi de la force armée, méritait étude. Au demeurant, tant le régime de Vichy que les hommes au pouvoir avant 1940 ou à partir de 1945 admettaient comme évidente l'influence du chef de l'Armée sur la politique étrangère.

La confrontation de ces deux épisodes invite donc à reconsidérer la question de l'influence des chefs militaires sur la politique étrangère du gouvernement, à la suite de nombreux historiens. Sur un plan plus large, la conduite de la politique étrangère appelle souvent la consultation des chefs militaires par le gouvernement ou les diplomates. D'une part, la préparation ou l'entretien d'une alliance implique nécessairement, du moins en principe, la consultation des militaires au cours du processus décisionnel⁸. D'autre part, la diplomatie conduit parfois à envisager le déploiement ou l'emploi de la force militaire. Cette interpénétration du temps et du domaine de la diplomatie et des armes conduisit Raymond Aron à considérer que « la distinction de la diplomatie et de la stratégie [était] toute relative⁹ ». Et le théoricien des relations internationales de préciser : « ces deux termes sont les aspects complémentaires de l'art unique de la politique – art de gérer le commerce avec les autres États au mieux de l'“intérêt national” ». La mise en évidence du rôle des responsables militaires dans l'élaboration de la politique étrangère d'un État constitue ainsi une dimension majeure de l'étude de cette dernière.

Robert Young tenta, le premier, de discerner, par une approche systématique, la part des impératifs en matière de sécurité internationale et de défense dans la politique étrangère française de la seconde moitié des années

5. Le terme « Armée » désigne à cette époque les forces militaires terrestres, par opposition aux forces militaires navales et aériennes. Pour désigner l'ensemble des forces militaires, nous emploierons le terme de « forces armées ».

6. LE GOYET Pierre, *Le mystère Gamelin*, Paris, Presses de la Cité, 1975, p. 353-355.

7. *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, t. III, Paris, Presses universitaires de France, 1947, p. 615-624.

8. VIAL Philippe, « Une place à part : les militaires et les relations extérieures de la France depuis 1870 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 65-66, 2002, p. 41.

9. ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 37.

trente¹⁰. Cependant, s'il aborde le rôle du général Gamelin, cet historien laisse dans l'ombre les chefs de l'Armée de l'Air et de la Marine. Certaines biographies ont, depuis, mis au jour le rôle de certaines hautes personnalités militaires dans l'élaboration de la politique étrangère, soulignant en particulier l'étroitesse des relations unissant certaines grandes figures politiques et des chefs militaires¹¹. Sur un plan plus large, des travaux récents ont démontré la nécessité de prendre en compte l'acteur militaire dans l'étude du processus décisionnel en matière de politique étrangère et l'utilité de l'étude des relations politico-militaires, en particulier en vue d'éclairer la part des chefs des armées dans la politique étrangère¹². Les historiens du renseignement ont mis en lumière la part majeure jouée par les organes chargés du renseignement dans la politique étrangère : orientation de la diplomatie, mise en œuvre d'une infra-diplomatie, voire d'une véritable para-diplomatie¹³. D'autres travaux, enfin, portant sur une crise internationale spécifique ou sur un aspect particulier de la diplomatie française, ont démontré l'étroite imbrication de la stratégie générale et de la politique étrangère¹⁴. Ces approches fragmentaires ou spécifiques soulignent

10. YOUNG Robert J., *In command of France. French foreign policy and military planning, 1933-1940*, Cambridge/Londres, Harvard UP, 1978, IX-346 p.

11. ALEXANDER Martin S., *The Republic in Danger. General Maurice Gamelin and the politics of French Defence, 1933-1940*, Cambridge, Cambridge UP, 1992, 573 p. ; COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, 873 p. ; MELTON George E., *Darlan, Amiral et homme d'État français, 1881-1942*, Paris, Pygmalion, 2002, 345 p. ; MICHEL Henri, *François Darlan, Amiral de la Flotte*, Paris, Hachette, 1993, 451 p. ; RÉAU Élisabeth du, *Édouard Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du xx^e siècle », 1993, 581 p.

12. FORCADE Olivier, DUHAMEL Éric et VIAL Philippe (dir.), *Militaires en République. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France XIX^e-XX^e siècles », 1999, 734 p. ; CAILLETEAU François, « Le rôle et l'influence des responsables militaires dans la politique extérieure de la France. Les leçons du xx^e siècle », *Revue internationale et stratégique*, n° 48, 4^e trimestre 2004, p. 53-61 ; *Histoire de la diplomatie française*, t. II : *De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2007, p. 367 sq. ; VIAL Philippe, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, thèse de doctorat rédigée sous la direction de Robert Frank et soutenue en l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, décembre 2008, 1 213 p. ; LACROIX-RIZ Annie, *De Munich à Vichy, l'assassinat de la III^e République, 1938-1940*, Paris, Armand Colin, 2008, VIII-408 p. et *Le choix de la défaite, les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010, 679 p.

13. FORCADE Olivier, *La République secrète, histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau Monde, coll. « Le Grand Jeu », 2008, 701 p. ; GUELTON Frédéric et BICER Abdil (dir.), *Naissance et évolution du renseignement dans l'espace européen (1870-1940). Entre démocratie et totalitarisme, quatorze études de cas*, Paris, Service historique de la Défense, 2006, 426 p. ; JACKSON Peter, *La France et la menace nazie*, Paris, Nouveau monde, 2017, 620 p. (trad. de : *France and the Nazi menace, intelligence and policy making, 1933-1939*, Oxford, Oxford UP, 2000, XII-446 p.).

14. Entre autres : DAVION Isabelle, *Mon voisin, cet ennemi, la politique de sécurité française face aux relations polono-tchécoslovaques entre 1919 et 1939*, Bruxelles/Berne/Berlin, PIE Peter Lang, coll. « Enjeux internationaux », 2009, 472 p. ; DESSBERG Frédéric, *Le triangle impossible, les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924-1935)*, Bruxelles, PIE Peter Lang, coll. « Enjeux internationaux », 2009, 440 p. ; JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe. The dilemmas of French impotence, 1918-1940*, Cambridge, Cambridge UP, 1992, XV-348 p. ; LACAZE Yvon, *La France et Munich, étude d'un processus décisionnel en matière de relations internationales*, Berne/Francfort-sur-le-Main/Paris, Peter Lang, coll. « Contacts. Série II, Gallo-germanica », n° 8, 1992, 898 p. ; PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible, diplomatie et outil militaire dans les relations franco-italiennes (1929-1938)*, Vincennes, Service historique de la Marine,

toutes, à des degrés divers, la place essentielle des responsables militaires dans la prise de décision en politique étrangère durant la seconde moitié des années trente. Cependant, une synthèse embrassant l'ensemble des années 1935-1939 et visant à mettre au jour les acteurs et les dynamiques des interventions militaires dans le processus décisionnel n'a, à ce jour, pas été écrite. Telle est l'ambition de ce livre.

Le mois de janvier 1935 vit l'accession au sommet de l'Armée du général Gamelin. Cet avènement nous semble marquer une césure dans l'histoire des relations politico-militaires de l'entre-deux-guerres. Sans entrer ici dans le détail de la personnalité du vice-président du Conseil supérieur de la Guerre (CSG) en poste de 1935 à 1940, il faut relever le caractère accusé et tranchant de son prédécesseur le général Weygand¹⁵, dont la retraite permettait d'envisager la tenue d'un dialogue politico-militaire sur des bases plus stables et apaisées. Sur le plan international, le premier trimestre 1935 fut marqué par la proclamation ouverte du réarmement allemand, au-delà de toute contrainte résultant des traités internationaux. À Rome, dès janvier, Pierre Laval passa au nom de la France un ensemble d'accords qui apuraient les différends franco-italiens issus du règlement de la Grande Guerre. À Moscou, Staline semblait bien compréhensif, qui approuvait publiquement le réarmement français. Pour la première et dernière fois, il semblait, sous l'effet conjugué de la rencontre anglo-franco-italienne de Stresa – « apogée » de la diplomatie française des années vingt et trente, selon le général Gamelin¹⁶ – et de la signature du pacte franco-soviétique, que les grandes puissances européennes unies à la France prenaient unanimement position contre les velléités révisionnistes de l'Allemagne hitlérienne. Pourtant, le 3 septembre 1939, la France, alliée à la Grande-Bretagne, entre en guerre contre l'Allemagne. Sans l'Italie, partenaire non belligérant du Reich. Sans l'URSS, complice actif du démembrement de la Pologne. Après « l'attente et l'incertitude », en dépit des tentatives multiples visant à construire la « Grande Alliance¹⁷ », la France et la Grande-Bretagne relevaient seules le défi hitlérien.

De 1935 à 1939, le système international fut caractérisé par une instabilité croissante générée par l'affirmation des États totalitaires, dont la propa-

2004, 581 p. ; PRÉVELAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique? Les projets français de front d'Orient et l'équation géopolitique du Sud-Est européen, Balkans, Turquie, Caucase, 1938-1940*, thèse de doctorat rédigée sous la direction de Georges-Henri Soutou et soutenue en l'université Paris 4 – Paris-Sorbonne, novembre 2009, 488 p.

15. DESTREMAU Bernard, *Weygand*, Paris, Perrin, 1989, p. 207-302 ; GUELTON Frédéric, *Le général Weygand, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, 1931-1935*, thèse rédigée sous la direction de Guy Pedroncini et soutenue en l'université Paris 1, 1994, 3 vol., 488 p., 193 p. et 256 p. ; WEYGAND Maxime (auteur) et GUELTON Frédéric (éd.), *Le « journal » du général Weygand*, Montpellier, UMR 5609 du CNRS États sociétés idéologies défense/université de Montpellier, coll. « Documents », n° 3, 1998, 367 p.

16. GAMELIN Maurice, *Servir*, t. II : *Le prologue du drame – 1930-août 1939*, Paris, Plon, 1946, p. 171.

17. Ces expressions sont empruntées à DUROSELLE Jean-Baptiste, *op. cit.*

gande portait au-delà des frontières nationales pour atteindre l'opinion publique des pays à régime politique démocratique libéral. Ces régimes politiques, à travers une exaltation commune de l'unité, de la volonté et de l'ordre, poussaient nombre de contemporains, notamment français, à s'interroger sur la pertinence du modèle démocratique. La perception des idéologies nazie, fasciste, communiste conditionnait en grande partie la détermination des menaces pesant sur la sécurité nationale. Ces perceptions constituaient ensemble l'« ambiance », au sens que donne à ce terme Jean-Baptiste Duroselle – « éléments de l'environnement psychologique » –, dans laquelle étaient prises à Paris les décisions en matière de politique étrangère¹⁸. La désagrégation progressive des derniers oripeaux de la sécurité collective et de l'ordre européen de 1919-1920, dont l'incapacité de la SDN à dissuader les agresseurs et à sanctionner les violations répétées du traité de Versailles représentait la manifestation la plus évidente, appelait une refondation de la doctrine de sécurité française. Dans ce contexte, politique générale, diplomatie et stratégie s'imbriquaient et s'entremêlaient toujours plus étroitement. Le rôle des chefs militaires dans le processus décisionnel crut dans de semblables proportions.

Les chefs militaires français, au sommet de la hiérarchie de leur armée, portaient le titre de chef d'état-major général (CEMG). À partir de 1935, chacun des trois CEMG – Armée, Marine et Air – était en même temps, en tant que vice-président du Conseil supérieur de son armée, commandant en chef désigné dès le temps de paix. Un état-major général (EMG) peut être défini comme un organisme institutionnalisé chargé d'assister le CEMG dans son commandement, en particulier sous l'angle de l'élaboration et de la transmission des ordres. Organisé en bureaux et/ou sections spécialisés, il comprend généralement plusieurs dizaines d'officiers, positionnés au sein d'une hiérarchie pyramidale – chefs et sous-chefs de l'EMG, de bureau, de section. Une des fonctions des EMG consistait à renseigner le commandant en chef désigné sur les puissances étrangères. Les officiers en charge de cette mission se situaient théoriquement, par leurs fonctions, à l'origine du processus d'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère. Intervenant tout au long du cycle du renseignement – qui va de l'orientation des organes de recherche à l'exploitation-diffusion, en passant par la collecte, le traitement et l'analyse –, ces officiers composaient à destination du CEMG et du haut commandement un tableau des relations internationales conditionnant en partie la stratégie générale¹⁹. La conduite de notre étude implique donc d'analyser le cycle du renseignement au sein des EMG, afin de saisir la compréhension qu'avaient les officiers qui les composaient du monde qui leur était contemporain et de la puissance des principaux États. L'hypothèse d'une politisation du renseignement, définie

18. DUROSELLE Jean-Baptiste, *op. cit.*, p. 181.

19. FORCADE Olivier, *op. cit.*, p. 542.

par Peter Jackson comme une « ingérence des tendances idéologiques, de la politique bureaucratique et des considérations de la politique intérieure dans le processus de collecte et d'interprétation du renseignement et dans l'utilisation du renseignement par les décideurs²⁰ » doit être examinée. Elle appelle une interrogation des mentalités, collectives et individuelles, des officiers des EMG. Par ailleurs, au-delà de l'activité renseignement, la politique étrangère intéressait également une autre fonction des EMG : la planification opérationnelle et stratégique. En 1944, Marc Bloch soulignait déjà, pour la déplorer, l'influence que pouvait exercer la planification stratégique sur la politique étrangère²¹. En sens inverse, la première devait nécessairement se fonder sur les principaux axes de la seconde.

Si l'appartenance à un milieu social relativement homogène, l'acquisition d'une même formation professionnelle au sein des grandes écoles militaires et le partage d'expériences communes influençaient nécessairement les modes de pensée et le comportement social et professionnel des officiers des EMG, les travaux d'Anne-Aurore Inquimbert et de Georges Vidal, entre autres, invitent à nuancer fortement cette impression première d'une forte homogénéité du groupe social des officiers des EMG face aux questions de politique internationale²². Il nous semble ainsi nécessaire, dans l'étude de l'activité des EMG, de faire droit à l'individuel et au singulier, afin de mieux saisir la composition des groupes, leur fonctionnement interne et externe. Au surplus, les contemporains, français ou non, admettaient parfaitement l'éventualité d'une divergence de fond entre les opinions d'un cadre d'un EMG et la doctrine de ce même EMG²³. En outre, les positions des différents EMG pouvaient diverger sur de nombreuses questions de politique étrangère, comme l'a démontré, par exemple, Reynold Salerno²⁴.

20. JACKSON Peter, « La politisation du renseignement en France, 1936-1939 », in Georges-Henri SOUTOU, Jacques FRÉMEAUX et Olivier FORCADE (éd.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, CFHM/ISC/Economica, coll. « Hautes études militaires », n° 15, p. 64-65 ; MARRIN Stephen (dir.), « Revisiting Intelligence and Policy: Problems with Politicization and Receptivity », numéro spécial de la revue *Intelligence and National Security*, vol. 28, n° 1, février 2013, 128 p.

21. BLOCH Marc, *L'Étrange Défaite*, « À propos d'un livre trop peu connu », Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 1990, p. 246 sq.

22. INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français dans la Guerre d'Espagne, carrière et récits d'Henri Morel (1919-1944)*, Rennes/Vincennes, Presses universitaires de Rennes/Service historique de la Défense, coll. « Histoire », 2009, 304 p. ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur, enjeu stratégique et politique de sécurité : l'armée française et le problème bolchevik de la révolution russe au régime de Vichy (octobre 1917-novembre 1942)*, vol. 3 du dossier préparé sous la direction d'Olivier Forcade et Jean-François Muracciolo et présenté en vue de l'obtention d'une HDR en histoire contemporaine en l'université Montpellier 3 – Paul-Valéry, automne 2011, 689 p. et *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939. Enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2015, 264 p.

23. Public Record Office (PRO), War Office (WO), 208/2037A, « Report on DDMI's Tour in Belgium and Holland », général Beaumont-Nesbitt, 5 juin 1939, p. 11 ; VILLELUME Paul de, *Journal d'une défaite, 23 août 1939-16 juin 1940*, Paris, Fayard, coll. « Grandes études contemporaines », 1976, p. 318-319.

24. SALERNO Reynold M., « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-1939 », *The English Historical Review*, vol. 112, n° 445, février 1997, p. 66-104.

Ainsi, il apparaît nécessaire d'étudier les relations, officielles ou informelles, existant entre les divers EMG, en vue de mettre en lumière une éventuelle concertation préalable à la présentation d'un avis unique aux autorités gouvernementales.

Interroger l'activité des EMG en lien avec la politique étrangère implique également une réflexion sur le cadre et les modalités de la transmission de l'avis en matière de politique étrangère. Les variables de la transmission de cet avis sont multiples. Les positions respectives de l'émetteur et du récepteur sont un premier critère de définition ; horizontalité – ou transversalité –, lorsque les interlocuteurs appartiennent à deux ministères distincts ; verticalité – ou subordination –, dans le cas de la transmission par la voie hiérarchique au sein d'un même ministère. Cette réflexion s'impose d'autant plus que notre période d'étude vit la coopération interministérielle, sous l'action coordinatrice des services de la présidence du Conseil, émerger progressivement et devenir une composante de l'activité des ministères prenant part à la définition de la politique étrangère²⁵. Dans ce contexte, les représentations respectives des différents corps doivent être prises en compte. Ainsi, les préventions de Paul Paillolle et d'Henri Navarre, officiers spécialisés dans le renseignement, envers la diplomatie et les diplomates étaient sans doute partagées par nombre de leurs collègues²⁶.

Interface militaire avec le politique, le CEMG représente par définition le premier conseiller de son ministre et du gouvernement pour les questions stratégiques. Cependant, nous devons admettre, à la suite de François Cailleteau, que « le rôle des responsables militaires ne dépend pas uniquement de l'importance du facteur militaire dans la politique extérieure, mais, bien souvent, de la situation des élites militaires dans le système de décision politico-administratif²⁷ ». Par ailleurs et sur un plan individuel, la transmission de l'avis en matière de politique étrangère était conditionnée, dans une mesure variable suivant la personnalité de l'émetteur et du récepteur, par des données psychologiques. La réception de l'avis, donc sa portée, dépendait non seulement de la psychologie propre du récepteur, mais aussi de l'image qu'il se faisait de l'émetteur. Celles-ci pouvaient résulter d'expériences ou de perceptions particulières, mais aussi de stéréotypes structurant les relations politico-militaires à l'époque républicaine. À la suite d'Olivier Forcade et de Philippe Vial, nous devons prendre en compte le fait que les relations entre hommes politiques et chefs militaires comportent un arrière-plan hérité des relations complexes et tumultueuses entre les armes et la toge dans l'histoire nationale

25. *Histoire de la diplomatie française*, t. II, *op. cit.*, p. 372 ; FORCADE Olivier, « Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction », *Histoire, Économie et sociétés*, 31^e année, 2012, n° 2, p. 108.

26. PAILLOLE Paul, *Services spéciaux, 1935-1945*, Paris, Robert Laffont, p. 67 ; NAVARRE Henri, *Le temps des vérités*, Paris, Plon, 1979, p. 49 et 53.

27. CAILLETEAU François, art. cité, p. 53.

contemporaine²⁸. Toutefois, quelques anecdotes permettent de relativiser la prégnance, durant la période que nous considérons, des « dynamiques » et des « invariants de la suspicion²⁹ ». En 1934-1936, tandis que le CEMG de l'Armée de l'Air était nommé au sein du gouvernement Doumergue, les généraux Gamelin et Georges, ainsi que le vice-amiral Darlan, étaient tour à tour pressentis pour entrer dans les gouvernements suivants³⁰. Ainsi, le paradigme des relations politico-militaires durant la seconde moitié des années trente semble avoir été relativement large : à côté de la suspicion, héritage d'un XIX^e siècle tourmenté, existait également une certaine confiance, à tout le moins entre certains hommes politiques et chefs militaires.

Nous écartons de notre champ d'étude les secteurs de la politique étrangère ayant un rapport nul ou faible avec la sécurité extérieure nationale. C'est ainsi que nous ne traiterons pas des questions de politique financière internationale ou de diplomatie culturelle, non plus que celle des relations commerciales avec les puissances étrangères – exception faite de certains marchés internationaux d'armement. Nous avons également choisi d'écarter le Japon et le conflit sino-japonais de notre champ d'étude, bien que le Japon fit de plus en plus figure, au cours des années trente, d'adversaire potentiel. La menace que faisait peser le Japon sur les territoires français concernait uniquement une colonie éloignée de la métropole, l'Indochine, et non le territoire métropolitain lui-même ou ses prolongements stratégiques nord-africains. Cette menace ne portait pas sur les principaux courants commerciaux maritimes dont la France avait été dépendante au cours de la Grande Guerre. En conséquence, la menace japonaise ne figurait en aucun cas au premier rang des menaces potentielles, contrairement à l'Allemagne, et, à partir de l'été 1936, à l'Italie. De la même façon, les États-Unis ne figurent pas au centre de notre étude. Sans aller jusqu'à estimer que les États-Unis représentaient aux yeux des responsables militaires français, comme à ceux d'Hitler, une « quantité négligeable³¹ », il n'existait pas en leur sein, comme chez les milieux dirigeants britanniques, de courant transatlantique³². Ainsi, les sources que nous avons consultées ne font apparaître les États-Unis que très rarement, et uniquement au titre d'éventuel pourvoyeur de matériel en cas de conflit³³.

28. FORCADE Olivier, « L'histoire politique des armées et des militaires dans la France contemporaine (1871-1996) : essai d'historiographie », *Cahiers Jean Jaurès*, n° 142, octobre-décembre 1996, p. 12; VIAL Philippe, *op. cit.*, p. 114-115, 125-128 et 136-137.

29. Ces expressions sont empruntées à VIAL Philippe, *op. cit.*

30. COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude, *op. cit.*, p. 115; GAMELIN Maurice, *Servir*, t. II, *op. cit.*, p. 137-139; Service historique de la Défense, Armée de Terre (SHD-AT), 1K 224/14, « Soirée du 8 novembre 1934 », général Gamelin, sans date; Archives nationales (AN), 351 AP/3, mémento du 29 janvier 1936.

31. GROSSER Pierre, *Pourquoi la 2^e Guerre mondiale?*, Bruxelles, Complexe, 1999, p. 345.

32. *Ibid.*, p. 353.

33. VILLEMUME Paul de (auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig. Journal (30 août 1938-18 août 1939)*, Paris, PUPS, coll. « Mondes contemporains », 2015, 453 p.; SHD-AT,

Notre étude s'appuie sur les sources classiques utilisées par les auteurs cités ci-dessus : sources imprimées – *Documents diplomatiques français*, *Documents on British Foreign Policy* et *Documents diplomatiques belges* essentiellement –, fonds des Archives nationales, du Service historique de la Défense et du ministère des Affaires étrangères. La consultation des archives militaires britanniques et belges s'imposait, en raison de la proximité des officiers des EMG français avec les attachés militaires et aériens britanniques et belges, et des échanges qui en résultaient. En outre, les officiers et diplomates britanniques en poste à Paris observèrent attentivement les évolutions internes affectant les EMG français entre 1935 et 1939.

Ces ressources ont été complétées par de nombreux fonds mis au jour récemment. Les archives privées du général Gamelin, déposées au Service historique de la Défense, ont été très largement enrichies à la fin des années quatre-vingt-dix et au début des années deux mille. Peu exploitées jusqu'ici, elles constituent un apport inestimable pour cerner le rôle de cet officier général auprès des différents gouvernements qui se succédèrent de 1935 à 1939. En outre, les mémoires, souvenirs et journaux personnels recèlent une masse considérable d'informations permettant souvent de compléter ou de nuancer celles collectées dans les archives. La consultation du journal tenu par Paul de Villelume durant la période août 1938-août 1939 permet de saisir la nature des relations officieuses entre militaires et diplomates et donne une idée assez précise des représentations et des projets du haut commandement et des responsables de la diplomatie³⁴. Les carnets du général – alors lieutenant-colonel – Rivet³⁵ et les mémentos quotidiens du général Schweisguth³⁶ constituent une source essentielle pour comprendre le fonctionnement interne de l'État-major de l'Armée (EMA) et ses relations avec les autres EMG ou le Quai d'Orsay. Leur lecture demande cependant une grande prudence et l'exploitation des données factuelles qu'ils contiennent nécessite un recoupement systématique avec d'autres types de sources, à l'image des témoignages oraux. Ces derniers, déposés au Service historique de la Défense, ont permis de saisir l'« ambiance » entourant l'élaboration des avis de politique étrangère au sein des EMG.

Ainsi fondée sur une abondante documentation, et tirant parti de l'historiographie française et internationale, cette étude entend répondre aux questions suivantes :

- Comment étaient élaborés les avis émanant des EMG en matière de politique étrangère ?

2N 224, « Note – Les données actuelles du problème militaire français », SGDN, 2 février 1938, p. 4 ; SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 16 mai 1939.

34. VILLELUME Paul de (auteur) et CATROS Simon (éd.), *op. cit.*

35. RIVET Louis, *Carnets du chef des services secrets, 1936-1944*, éd. Olivier Forcade et Sébastien Laurent, Paris, Nouveau Monde, coll. « Le Grande Jeu », 2010, 1 007 p.

36. AN, 351 AP/2 et 351 AP/3.

- Quelles étaient les modalités de la transmission de ces avis aux autorités gouvernementales et au ministère des Affaires étrangères, par les CEMG ou par d'autres responsables militaires ?
- Quelle était la teneur de ces avis ?
- Quelles furent les suites de ces avis ?

L'analyse de la composition, de l'organisation et du fonctionnement interne et externe des EMG constitue le premier temps de cette étude. Elle permet de comprendre les ressorts et les mécanismes de l'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère au sein des EMG et entre les EMG et de sa diffusion vers le ministre, le Quai d'Orsay ou le gouvernement. La compréhension des représentations relatives à l'environnement international, et notamment aux principales puissances européennes, permet ensuite d'établir les schémas stratégiques, mentaux et culturels conditionnant les avis de politique étrangère. Enfin, l'étude des avis délivrés à l'occasion des prises de décisions majeures en matière de politique étrangère, de la crise italo-éthiopienne à la crise de Dantzig, permet de saisir la diversité des avis donnés et leurs suites.